



**COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES – MESURES AFFECTANT  
L'APPROBATION ET LA COMMERCIALISATION  
DES PRODUITS BIOTECHNOLOGIQUES**

**RAPPORT DE SITUATION DE L'UNION EUROPÉENNE**

*Addendum*

La communication ci-après, datée du 15 septembre 2014 et adressée par la délégation de l'Union européenne au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 21:6 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

---

Rapport de situation sur la mise en œuvre des recommandations et décisions  
de l'ORD concernant le différend *Communautés européennes – Mesures  
affectant l'approbation et la commercialisation des  
produits biotechnologiques*  
(WT/DS291)

Après être parvenue à des solutions mutuellement convenues avec l'Argentine (document WT/DS293/41) et le Canada (document WT/DS292/40), l'Union européenne reste prête à poursuivre ses discussions avec les États-Unis dans le but de régler ce différend et les questions connexes.

---